



Interruptions des versements des allocations familiales

Par **Drine53**, le **12/10/2021** à **14:46**

Bonjour, j ai fait la demande de la cmg auprès de la caf début octobre car j emploie une assistante maternelle, la caf a interrompu le versement des allocations familiales pour mes 2 enfants à charge jusqu à ce qu ils étudient mes droits, ils m ont dit que ça prendrait bcp de temps et que je devrais probablement avancer les salaires de la nounou de 700 euros jusqu a ce que mon dossier soit à jour, cela me met dans une situation très précaire, ont ils le droit de suspendre les allocations familiales? Puis je demander le rétablissement des droits en urgence ? Merci d avance pr vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **12/10/2021** à **14:54**

Bonjour

Il est rare que la CAF suspende des allocations familiales...

Avez vous fait la simulation sur leur site ?

Par **P.M.**, le **12/10/2021** à **15:31**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une des associations des usagers de la CAF dont vous trouverez les coordonnées par votre moteur de recherche internet...